

Les conséquences négatives d'un renforcement de l'encadrement des prix des services bancaires

Les banques françaises doivent faire face à plusieurs enjeux si l'on souhaite maintenir le modèle de banque universelle et relationnelle au bénéfice du plus grand nombre :

- Un enjeu de **proximité** : les Français et leurs représentants au Parlement sont très attachés au maillage territorial bancaire, que ce soit la présence d'agences (33 024 agences - source BCE) ou le maintien des distributeurs automatiques de billets (71 057 points d'accès aux espèces – source Banque de France).
- Un enjeu de **qualité de service et d'innovation** : les Français sont attachés à un accompagnement complet de la part des banques et privilégiant le « phygital ». 94 % des Français consultent le site internet ou utilisent l'application de leur banque, principalement pour suivre l'évolution des comptes, contrôler le budget / les dépenses, gérer les transactions. Ils sont aujourd'hui 79 % à avoir téléchargé au moins une application bancaire, une augmentation de 24 points depuis 2018.
- Un enjeu de **libre concurrence** : Les grandes banques sont nombreuses, en concurrence directe sur les services, les tarifs et la relation client. Chacune cherche à se différencier, à capter des parts de marché, ce qui stimule l'innovation et la compétitivité. Plafonner les frais bancaires risquerait de freiner cette dynamique. En limitant les marges, on réduit la capacité des banques à investir dans la qualité de service, la sécurité numérique ou l'inclusion financière. De plus, un encadrement trop strict pourrait dissuader l'entrée de nouveaux acteurs, affaiblissant la concurrence au lieu de la renforcer. Le libre jeu du marché permet aux clients de comparer, de changer facilement d'établissement et de bénéficier d'offres compétitives. Les outils de mobilité bancaire et les comparateurs en ligne renforcent ce pouvoir de choix. Plutôt que de figer les prix, il faut encourager la transparence et l'innovation, qui sont les vrais leviers d'un service bancaire accessible et efficace.
- Un enjeu de **compétitivité et de souveraineté** : la concurrence internationale exige le maintien d'une rentabilité suffisante pour les banques françaises, dans un objectif de souveraineté d'un secteur considéré aujourd'hui comme un fleuron de l'économie française.

Un éventuel renforcement de l'encadrement des prix des services bancaires ne pourrait qu'exercer des conséquences négatives sur la concurrence, au détriment de l'intérêt même des clients mais aussi de l'emploi dans les banques.